



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le vendredi 16 février 2024

Lutte contre les trafics illicites en mer

1,6 tonne de méthamphétamine saisie en mer au large de Mayotte

Le mardi 13 février 2024, le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) Champlain des Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI), a mené une opération de lutte contre le narcotrafic à environ 70 nautiques de Mayotte et à proximité de l'archipel de Comores. **Il a saisi plus de 1,6 tonne de drogue de synthèse de type méthamphétamine à bord d'un boutre en provenance du nord de l'océan Indien. Cette substance a été immédiatement saisie pour destruction.** Cette opération a été menée sous la responsabilité du préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer en lien étroit avec le parquet de Saint-Denis.

Cette nouvelle opération constitue la plus importante saisie de ce type de drogue enregistrée en zone maritime sud de l'océan Indien et vient une fois de plus confirmer la détermination de la France à lutter contre cette activité criminelle transnationale qui affecte l'ensemble des États de la zone.

Le boutre, dont les caractéristiques permettaient de suspecter qu'il se livrait à du trafic de stupéfiants, a été intercepté par l'équipage du Champlain conformément au droit international et aux responsabilités de la Marine nationale. Cette saisie record a été réalisée grâce à la coordination interservices et interrégionale des administrations concourant à l'action de l'État en mer. Elle intervient peu de temps après une autre opération de lutte contre le narcotrafic à proximité des côtes mahoraises menée par les équipages des vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM) *Odet* et *Verdon* basées à Mayotte sur un boutre le jeudi 11 janvier. Ces opérations, à quelques encablures de Mayotte et de l'archipel des Comores, démontrent la mutation des flux de drogue en provenance d'Asie de l'ouest et leur proximité avec les territoires français de l'océan Indien.

Les flux illicites, qu'il s'agisse de trafic de drogues, de migrants ou de marchandises, font peser une menace importante sur la situation sécuritaire, sociale et sanitaire de la région. En luttant contre ces activités, les moyens concourant à l'action de l'État en mer viennent porter un coup important aux organisations criminelles transnationales présentes dans la zone qui profitent de ces économies informelles et de l'instabilité générée pour étendre leur influence. L'action de l'État s'inscrit dans une stratégie globale considérant que la protection des intérêts français dans le sud de l'océan Indien dont ceux de Mayotte passe tant par la défense des espaces et droits souverains que par la lutte contre les facteurs de déstabilisation régionale.

En 2023, les moyens des forces armées de la zone sud océan Indien (FAZSOI) avaient déjà saisi près de 7 tonnes de stupéfiants.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976